

Pour une gratuité des lieux frais ou climatisés à Lausanne durant les périodes de canicule

Face au changement climatique et aux vagues de canicule auxquelles les lausannois-e-x-s ont fait face durant l'été 2026, l'accès à des espaces frais, rafraichis ou climatisés est devenu un enjeu réel. Si nous saluons les efforts de la Ville de Lausanne pour répertorier les lieux frais par le biais de sa « carte des espaces frais », de nombreux espaces, publics et/ou de loisir, sont au bénéfice d'un système de rafraichissement ou d'une climatisation, et pourraient être exceptionnellement ouvert à tous-te-x-s lorsque cela est vital. Ce postulat propose donc de les rendre gratuit à partir d'un seuil de chaleur dangereux pour les humains, et en particulier les populations vulnérables.

Aller au cinéma en pleine journée pour profiter d'un moment de divertissement mais aussi de la fraîcheur de cet espace ? Une visite au musée alors qu'il fait grand beau, mais que l'air en ville met les corps sous pression ? L'été 2026 aura fait adopter à la population lausannoise un nouveau rapport à l'espace et aux bâtiments publics durant la saison qui était jusqu'il y a peu la plus agréable de l'année.

Néanmoins, le prix d'une séance de cinéma ou de l'entrée d'un musée peut constituer une réelle barrière pour les personnes les plus précarisées, les empêchant non seulement un accès plus régulier à des moments de culture, mais aussi un lieu possible pour retrouver une température corporelle qui ne soit pas dangereuse pour la santé en période de canicule en ville. A noter que les Villes de Genève et de Carouge, ont offert cet été, durant les périodes de canicule, un accès gratuit aux personnes dès 65 ans à des séances de cinéma dans plusieurs salles¹. En parallèle, certains bâtiments publics vides durant l'été tels que les écoles ou maisons de quartier, parfois construites dans des matériaux isolant efficacement de la chaleur, pourraient exceptionnellement être ouverts par les services communaux en période estivale.

Ce postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de :

- Ouvrir et mettre en place une gratuité des espaces culturels frais ou climatisés durant les périodes de canicule, et selon les risques pour la santé humaine
- Ouvrir des espaces ou bâtiments communaux pouvant l'être si leur isolation les maintient au frais, en particulier pour les populations vulnérables

¹ <https://www.tdg.ch/canicule-geneve-offre-le-cinema-gratuit-aux-seniors-233987118951>

- Établir une stratégie par quartier, en se basant par exemple sur la carte des espaces frais et en y incluant l'ouverture/la gratuité de ces espaces ajoutés au répertoire.

Lausanne, le 1er septembre 2026

Olivia Fahmy

Marlyse Audergon

Ilias Panchard